

8 Octobre 2015

1/ Modification du PLU n°1 – Approbation

Le conseil municipal a approuvé le dossier de la modification n°1 du plan local d'urbanisme de la commune. Cette modification a fait l'objet d'une enquête publique et reçue un avis favorable du commissaire enquêteur.

Le PLU ainsi modifié est consultable à l'hôtel de ville.

2/ Transfert dans le domaine public des voies du lotissement Impasse de la Chapelle - Délibération complémentaire à celle du 12 juin 2014

Le conseil municipal a confirmé l'acquisition par la commune à l'euro symbolique des voies constituant l'impasse de la Chapelle.

3/ Aliénation des chemins ruraux aux lieux-dits Moulineau, Rouairie, et Antoinière – Délibération complémentaire à celle du 13 Mai 2015

Le conseil municipal a confirmé la vente aux riverains de plusieurs chemins situés sur la commune et qui ont perdu leur caractère d'usage pour le public.

4/ Transfert dans le domaine public des voies du lotissement Mumasolène – Délibération complémentaire à celle du 12 juin 2014

Le conseil municipal a confirmé l'acquisition par la commune à l'euro symbolique des voies constituant l'Impasse de la Chaussée.

5/ Demande d'approbation de l'agenda d'accessibilité programmée des ERP de la commune avec un délai prorogé sur 6 années

Le conseil municipal a approuvé l'agenda d'accessibilité programmée qui sera déposé auprès de l'Etat et qui recense l'ensemble des établissements communaux recevant du public qu'il convient d'adapter afin qu'ils soient accessibles à tout public. Cet agenda prévoit un programme étalé sur 6 années. Le coût total pour adapter les bâtiments est de 478 400 € HT.

6/ Demande de restitution somme versée à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers – Location salle Balavoine

Une somme de 500 € sera restituée à une association correspondant à la réservation de la salle Balavoine le 26 septembre 2015 dans la mesure où cette association a renoncé à cette location.

7/ Contrat mission Coordination, sécurité, et protection de la santé et contrôle technique pour les travaux de finition de la classe n°3 dans le dernier module réalisé au sein de l'école élémentaire Le Rondeau

Pour les travaux de finition de la classe n°3 située dans le dernier module réalisé au sein de l'école élémentaire Le Rondeau, le conseil a adopté un contrat avec le cabinet APAVE pour effectuer une mission de contrôle technique de l'opération moyennant un coût de 1 281.60 € TTC et un contrat avec la société AMC pour effectuer une mission de coordination, sécurité, protection de la santé du chantier moyennant un coût de 799.20 € TTC.

8/ Convention avec la CCLS pour le reversement du fonds d'amorçage mis en place et des frais de personnel pour accompagner les communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Une convention a été adoptée afin que la commune rembourse à la CCLS une dotation perçue au titre des activités périscolaires et les frais de personnel engagés pour assurer l'accueil des élèves dans le cadre de la nouvelle semaine scolaire.

9/ Fonds de concours CCLS pour réalisation du terrain synthétique

Un fonds de concours d'un montant de 13 490 € sera accordé à la commune par la CCLS au titre des investissements de 2015

10/ Versement fonds de concours au SIEML pour des opérations de réparation d'appareils accidentés et d'extension du réseau de l'éclairage public

Le conseil municipal a approuvé le versement de fonds de concours au Syndicat d'Electricité pour des opérations de réparation et d'extension réalisés sur le réseau d'éclairage public.

11/ Approbation de la réforme statutaire du SIEML

A l'instar des autres communes membres du Syndicat d'Electricité, la commune de Tiercé était invitée à donner son avis sur la réforme des statuts du Syndicat. La modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Energie de Maine et Loire est liée principalement à l'intégration au 1^{er} janvier 2016 de la future Communauté Urbaine Angers Loire Métropole. Le conseil municipal a émis un avis favorable. Cette réforme modifie le mode de désignation des délégués afin qu'ils soient moins nombreux.

12/ Confirmation des délégués de la commune de Tiercé au sein du SIEML

Ayant approuvé la modification des statuts du Syndicat d'Electricité, le conseil a confirmé la nomination en qualité de délégué au sein de ce Syndicat de Denise DAIGUSON et de Monsieur le Maire.

13/ Déclassement dans le domaine privé de la commune du Square Audureau

Afin de pouvoir organiser la vente du Square Audureau à l'enseigne Super U, le conseil municipal a approuvé la mise à l'enquête publique du déclassement dans le domaine privé de la commune de ce square.

14/ Demande d'avis du conseil sur programme de travaux de restauration et d'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines – Enquête publique

Appelé à donner son avis sur le programme de travaux de restauration et d'entretien des milieux humides et du réseau hydrographique des Basses Vallées Angevines, le conseil a émis un avis favorable. Ce dossier fait l'objet actuellement d'une enquête publique du 2 octobre au 6 novembre 2015. Le dossier est consultable à la Mairie.

15/ Reprise par la commune de la régie publicitaire du bulletin municipal – tarif des annonces

C'est désormais la commune qui vendra les espaces publicitaires insérés dans le bulletin municipal en lieu et place du Syndicat d'Initiative.

Les tarifs d'insertion ont été votés et correspondent à ceux pratiqués auparavant par le Syndicat. Ces tarifs sont consultables sur le site internet de la commune.

16/ Gratification étudiant stagiaire

Une gratification va être accordée à un étudiant dont le stage va se dérouler au sein des services de la Mairie.

17/ ZAC du Bourg Joly – Périmètre de sursis à statuer

Le conseil municipal a approuvé l'instauration d'un sursis à statuer à l'intérieur du périmètre de la ZAC du Bourg Joly. Cette mesure permettra à la commune de s'opposer à chaque fois qu'il sera nécessaire aux demandes d'autorisation concernant les travaux, constructions ou installations qui risqueraient de compromettre ou de rendre plus onéreuse l'exécution des travaux publics prévus sur cette zone.